



Artemis Funds (Lux) – US Extended Alpha (le « fonds »)

Actions de capitalisation de catégorie I (couvertes en CHF) [ISIN: LU1922101784]

Un compartiment d'Artemis Funds (Lux).

La société de gestion est FundRock Management Company S.A.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans le fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif

Augmenter la valeur des investissements des actionnaires principalement via l'appréciation du capital.

Politique d'investissement

- Le fonds fait l'objet d'une gestion active.
- Le fonds investit principalement en actions et dérivés liés à des actions de sociétés cotées, ayant leur siège social ou exerçant une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis.
- Le fonds utilise des dérivés à des fins d'investissement pour prendre à la fois des positions longues et courtes sur des sociétés individuelles. À certaines occasions, le fonds peut également employer des contrats à terme standardisés et/ou des options (sous forme de positions longues ou courtes) sur indices d'actions dans le but de faire varier le niveau de volatilité et/ou l'exposition de marché du fonds.
- Le total des positions en dérivés (longues et courtes) est susceptible de représenter une part significative de l'exposition brute du fonds aux sociétés, laquelle sera habituellement comprise dans une fourchette allant de 130-160% à une limite maximale de 200% de la Valeur liquidative. Le Gestionnaire d'investissement a recours aux dérivés pour sélectionner des titres susceptibles de tirer parti de la baisse ainsi que de la hausse des cours des actions. Toutefois, le fait que le fonds puisse construire une exposition brute aux sociétés supérieure à 100% de sa valeur liquidative signifie qu'il a le potentiel de générer des rendements plus élevés et de subir des pertes plus importantes que si son exposition brute était limitée à 100% de sa Valeur liquidative.
- L'exposition nette (les positions longues moins les positions courtes) du fonds aux sociétés sera généralement comprise dans une fourchette allant de 85 à 110% en fonction des conditions de marché.
- Le fonds peut parfois investir dans des actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Les investissements dans les actions A chinoises ne peuvent excéder 10% de la Valeur liquidative du fonds.
- Le fonds peut recourir également à des instruments dérivés et autres techniques à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
- Les instruments dérivés du fonds peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des contrats sur différence, des contrats à terme standardisés, des options, des swaps et des contrats de change à terme.
- Une part significative de la Valeur liquidative du fonds sera détenue en espèces en raison du niveau d'utilisation d'instruments dérivés. Le fonds détiendra également des instruments du marché monétaire, des espèces et quasi-espèces, sous réserve des limites énoncées dans la section « Restrictions d'investissement » du prospectus. Afin de permettre au fonds de gérer le risque de contrepartie, le fonds peut également investir sa trésorerie dans des titres d'État. Ces titres seront généralement assortis d'une échéance inférieure à un an.
- Le fonds peut investir jusqu'à 10% de sa Valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Informations relatives à l'Indice de référence

- S&P 500 TR (Hedged to CHF)
L'indice de référence constitue un point de référence par rapport auquel la performance du fonds peut être mesurée. La gestion du fonds n'est pas limitée par cet indice de référence. La déviation par rapport à l'indice de référence peut être significative et le portefeuille du fonds peut sensiblement différer de son indice de référence.

Autres informations

- Opérations de couverture de change : les coûts et bénéfices des opérations de couverture de change s'appliqueront aux catégories couvertes. Cela comprend les coûts de couverture et l'attribution des bénéfices et pertes découlant des opérations de couverture.
- Fréquence de négociation : en règle générale, du lundi au vendredi hormis les jours fériés au Luxembourg et les jours non autorisés à la négociation. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.artemisfunds.com/non-dealing-days. Les instructions reçues avant 13h00, heure d'Europe centrale, seront traitées à 16h00 le même jour.
- Politique de distribution : il s'agit d'une catégorie de capitalisation. Les revenus obtenus sont réinvestis dans le fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le fonds relève de la catégorie indiquée en raison de sa volatilité historique (la proportion ainsi que la rapidité avec laquelle la valeur des actions du fonds a augmenté ou chuté par le passé en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt). Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque a été calculée selon des données historiques et peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.
- Un indicateur de risque « 1 » ne signifie pas que l'investissement est « sans risque ».

L'indicateur de risque peut ne pas pleinement tenir compte des risques suivants, lesquels peuvent avoir une incidence sur la performance du fonds :

- Risque de volatilité du marché** : la valeur du fonds ou de ses revenus peut augmenter ou diminuer en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt, chacun des trois pouvant évoluer de façon irrégulière et être influencé de manière imprévisible par divers facteurs, notamment des événements politiques et économiques.
- Risque de change** : les prix des actifs du fonds peuvent être exprimés dans une devise autre que la devise de base du fonds en question. Les variations de taux de change peuvent par conséquent affecter la valeur du fonds.
- Risque lié aux produits dérivés** : le fonds peut investir dans des instruments dérivés dans l'objectif de bénéficier tant de la hausse que de la baisse (prise de positions courtes) des cours. Si la valeur de l'actif varie de manière inattendue, la valeur du fonds diminuera.
- Risque lié aux avoirs en espèces** : le fonds peut détenir d'importants avoirs en espèces. S'il en est ainsi lorsque les marchés sont en hausse, les rendements du fonds pourraient être inférieurs à ceux d'investissements dans d'autres types d'actifs.
- Risque d'effet de levier** : le fonds peut fonctionner avec un effet de levier important. Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par l'utilisation d'instruments dérivés est supérieure au montant investi. Un portefeuille à effet de levier peut donner lieu à d'importantes fluctuations de sa valeur et comporte donc un degré de risque élevé, y compris le risque que les pertes soient substantielles.

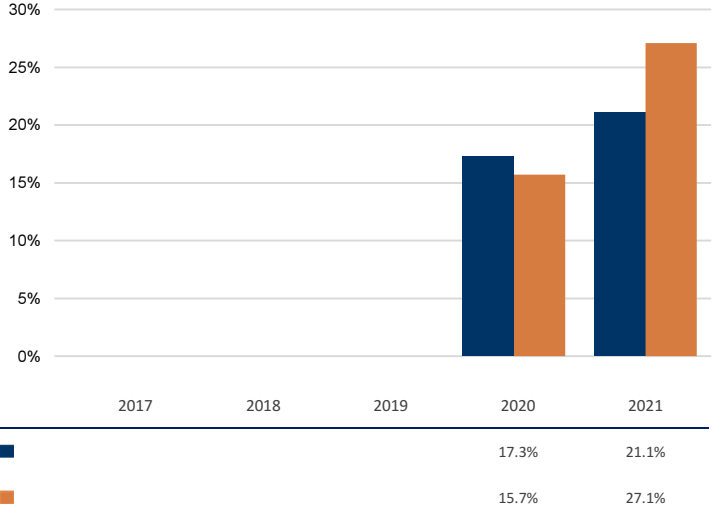
Pour plus d'informations sur ces risques ou d'autres applicables à ce fonds, notamment les risques en matière de durabilité, veuillez consulter le prospectus correspondant.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,910%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	
20,00 % de la surperformance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice S&P 500 TR (Hedged to CHF). Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples détails. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance effective s'est élevée à 0,00 % du fonds.	
- Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. - Le montant des frais courants correspond à une estimation plutôt qu'à des chiffres passés car il rend mieux compte du montant des frais futurs escomptés. Les frais peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais exacts facturés pour chaque exercice figurent dans le rapport annuel du fonds. - L'indice de référence utilisé pour calculer la commission de performance est fourni par un administrateur inscrit au registre d'indices de référence de l'AEMF ou à celui du Royaume-Uni, lesquels incluent les coordonnées de tous les administrateurs autorisés, enregistrés, reconnus et avalisés de l'UE, du Royaume-Uni et de pays tiers conjointement avec leur autorité de tutelle. - Les frais de gestion annuels sont prélevés sur le revenu.	

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, lequel est disponible sur www.artemisfunds.com ou www.fundinfo.com.

PERFORMANCE PASSÉE



- Actions de capitalisation de catégorie I (couvertes en CHF)
 - S&P 500 TR (Hedged to CHF)
- La performance passée est indiquée après déduction de tous les frais hormis les coûts d'achats ou de ventes d'actions du fonds supportés par les investisseurs.
 - La performance passée du fonds ne préjuge en rien de ses performances futures.
 - La performance est calculée en francs suisses.
 - Date de lancement du fonds : 6 novembre 2018.
 - Date de lancement de la Catégorie : 7 mars 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : J.P. Morgan SE, succursale du Luxembourg.

Informations complémentaires : veuillez consulter le prospectus et les derniers rapports semestriel et annuel du fonds. Les documents sont mis à disposition en anglais, sans frais. Vous pouvez obtenir ces renseignements, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions des différentes catégories du fonds, en contactant Artemis ou sur www.fundinfo.com.

Actif des compartiments : les actifs de chaque compartiment sont détenus en propriété exclusive et ne sauraient être utilisés pour acquitter les passifs de quelque autre compartiment ou d'Artemis Funds (Lux).

Politique de rémunération : les informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur www.fundrock.com ; un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande.

Législation fiscale : la législation fiscale luxembourgeoise applicable au fonds peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : la responsabilité d'Artemis Investment Management LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Glossaire : pour toutes informations concernant certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le site www.artemisfunds.com/glossary.

Échanges : sous réserve de toute restriction relative à l'éligibilité des investisseurs à l'égard d'une catégorie particulière, vous pouvez échanger vos investissements entre les fonds ou les catégories de la gamme Artemis. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus ou contacter Artemis.

Informations complémentaires pour les investisseurs suisses et domiciliés en Suisse : le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du Représentant et de l'Agent payeur en Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zürich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Coordonnées d'Artemis : veuillez consulter le site www.artemisfunds.com ou appeler au 0800 092 2051 (depuis le Royaume-Uni) ou le +441268 445 401.

Autorisation et réglementation : le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). FundRock Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF. Artemis Investment Management LLP est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes au 28 octobre 2022.